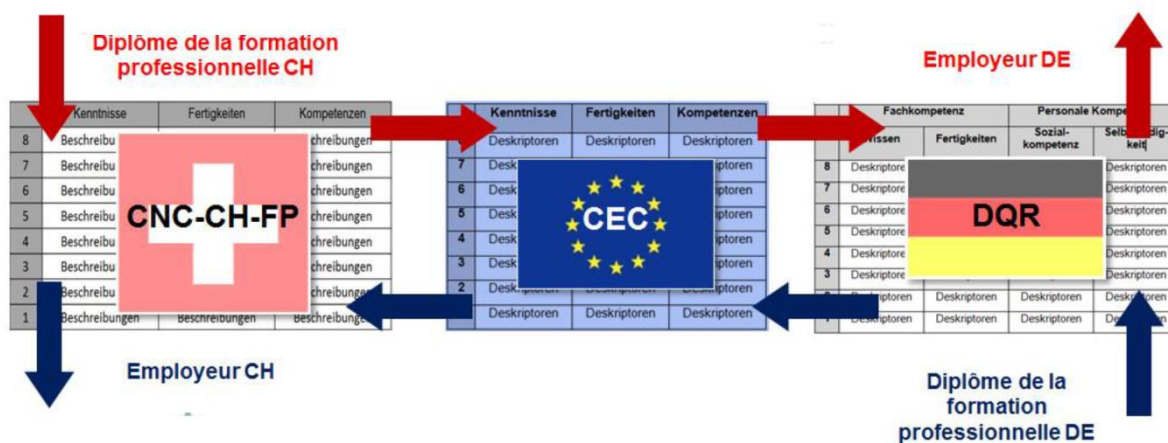


## Brevet fédéral - diplôme fédéral reconnaissance nationale et internationale

Pour mieux faire connaître la valeur et l'importance des diplômes de la formation professionnelle au niveau tant national qu'international, le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) a élaboré l'Ordonnance relative au Cadre national des certifications (CNC) entrée en vigueur le 1er octobre 2014.

Le Cadre national des certifications a pour but **d'accroître la reconnaissance, la transparence et la comparabilité, au niveau national et international, des diplômes de la formation professionnelle** et ainsi de **faciliter la mobilité sur le marché du travail**.



Le Cadre national des certifications comporte 8 niveaux, distinguant chacun les 3 catégories d'exigences "savoirs", "aptitudes" et "compétences". Il se base sur le Cadre européen des certifications (CEC) pour l'éducation et la formation tout au long de la vie établi par l'Union européenne (UE) dans le cadre du processus de Copenhague et qui a pour but d'harmoniser les diplômes des formations académiques. Ce système commun de référence permet aux pays européens d'établir un lien entre leurs systèmes de certifications.

Chaque diplôme de la formation professionnelle suisse sera classé dans l'un de ces 8 niveaux. Chaque niveau du CNC suisse sera associé à un niveau du CEC. Comme les autres pays de l'UE ainsi que de nombreux pays non européens, dont le Canada, élaborent ou ont déjà élaboré leur propre CNC référencé au CEC, un tel référencement permettra la comparaison d'un diplôme suisse avec d'autres diplômes européens. Il sera par exemple aisé pour un employeur allemand d'évaluer un diplôme suisse de formation professionnelle, étant donné qu'il pourra le rattacher à un niveau du CNC allemand (DQR - Deutscher Qualifikationsrahmen) par l'intermédiaire de son positionnement sur le CEC.

En Suisse, ICT-Formation professionnelle Suisse qui est l'Organisation nationale du monde du travail (OrTra) compétente dans le domaine professionnel de l'informatique a demandé de positionner les titres de la formation professionnelle supérieure au :

- **niveau 6** pour le **brevet fédéral** d'informaticien-ne
- **niveau 7** pour le **diplôme fédéral** d'informaticien-ne.

En **janvier 2017**, 65 titres décernés à l'issue de la formation professionnelle seront nouvellement classés selon le CNC par le SEFRI, dont le **CFC d'informaticien-ne qui sera positionné au niveau 5**, et ceci dans les 3 orientations (développement d'applications, technique des systèmes et informatique d'entreprise).

*Suite au verso*

L'ordonnance relative au CNC mentionne également qu'une annexe sera établie par le SEFRI pour chaque diplôme de la formation professionnelle. Cette annexe sera un supplément descriptif au diplôme et comportera notamment :

- l'attribution du diplôme à un niveau du cadre des certifications;
- la description des savoirs, des aptitudes et des compétences acquis par les titulaires du diplôme.

Les premiers descriptifs ont été publiés en 2016.

Le Cadre de l'Espace européen de l'enseignement supérieur défini par le processus de Bologne pour harmoniser les titres des formations académiques comprend également 8 niveaux. Le Bachelor est positionné au niveau 6, le Master au niveau 7 et le Doctorat au niveau 8.

L'UNESCO a établi une classification internationale type de l'éducation (CITE) afin de produire, sur la base d'un même cadre, des statistiques et indicateurs sur l'éducation qui soient comparables à l'échelle internationale. Cette classification comprend également 8 niveaux dont les 3 supérieurs sont présentés ci-dessous :

### Programmes de formation postobligatoire selon la CITE

#### CITE 6: Niveau bachelor ou équivalent

- Examen professionnel (brevet fédéral)
- Diplôme des écoles supérieures (ES)
- Bachelor des hautes écoles universitaires, spécialisées et pédagogiques

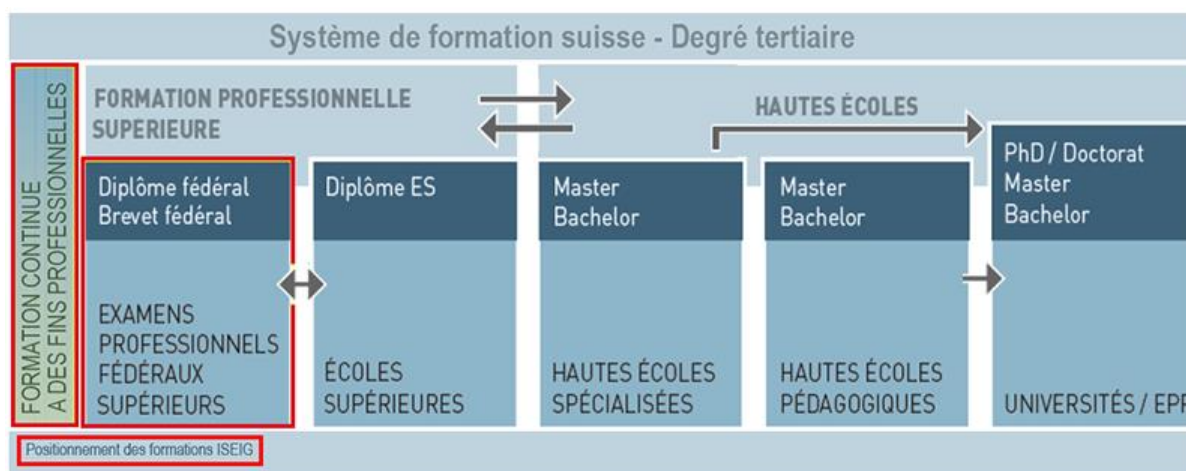
#### CITE 7: Niveau master ou équivalent

- Examen professionnel supérieur (diplôme fédéral)
- Master des hautes écoles universitaires, spécialisées et pédagogiques

#### CITE 8: Niveau doctorat ou équivalent

Source : SEFRI News SBF1

## Paysage de la formation suisse, degré tertiaire



Suite au verso



**ICT Berufsbildung**  
**Formation professionnelle**  
**Formazione professionale**



---

**Extrait des « news inside » de décembre 2016**

---

## **Degré d'exigence élevé: les informaticien-ne-s se voient attribuer le niveau 5**

06/12/2016

En janvier 2017, 65 titres décernés à l'issue de la formation professionnelle seront nouvellement classés selon le **cadre national des certifications (CNC)**. **Le niveau 5 sera attribué au titre d'informaticien-ne avec certificat fédéral de capacité (CFC) dans les trois orientations (développement d'applications, technique des systèmes et informatique d'entreprise)**. Il s'agit là du plus haut niveau atteint pour un apprentissage professionnel de quatre ans. Le degré d'exigence élevé de la formation est ainsi reconnu.

Le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) a confirmé le niveau demandé par ICT-Formation professionnelle Suisse. Entrée en vigueur en 2014, l'ordonnance sur le cadre national des certifications pour les diplômes de la formation professionnelle (O-CNC-FPr) prévoit la classification de tous les diplômes formels de la formation professionnelle. L'attribution de niveaux d'exigence facilite la comparaison des titres délivrés en Suisse avec ceux d'autres pays ainsi que l'accès aux marchés du travail étrangers.

La classification de l'apprentissage professionnel d'informaticien-ne avec CFC entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2017 avec la publication de l'[«ordonnance du SEFRI sur le cadre national des certifications pour les diplômes de la formation professionnelle»](#).

Plus d'infos sur le CNC:

[www.sbf.admin.ch/sbfi/fr/home/themes/formation-professionnelle/cnc-formation-professionnelle.html](http://www.sbf.admin.ch/sbfi/fr/home/themes/formation-professionnelle/cnc-formation-professionnelle.html)

Plus les News ICT-Formation professionnelle:

[www.ict-berufsbildung.ch/fr/themes/news/](http://www.ict-berufsbildung.ch/fr/themes/news/)

### **Coordonnées de contact**

ICT-Formation professionnelle Suisse  
Aarberggasse 30  
3011 Berne  
Email [info@ict-berufsbildung.ch](mailto:info@ict-berufsbildung.ch)

### **Accès téléphonique**

Lundi - Vendredi  
de 08:30 à 11:30  
Tél. +41 (0)58 360 55 50  
plan d'accès